

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE LOIR ET CHER



NOTRE IMPLICATION AU
SERVICE DE VOTRE
COMMUNE



2020



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le mot du Président	2
Les domaines et missions	3
La gouvernance.....	5
<i>L'assemblée générale</i>	
<i>Le conseil d'administration</i>	
Les nouveautés de l'agence	10
<i>Réunion d'information de la gestion du domaine public routier (GDRP)</i>	
<i>Organisation de l'Agence pendant la crise sanitaire</i>	
Les adhérents	14
<i>L'évolution des adhésions</i>	
<i>Répartition par strate et arrondissement</i>	
Le personnel et l'équipe	16
<i>Mouvements de personnel</i>	
<i>Mise à disposition de moyens et de prestations de service</i>	
<i>Formation du personnel</i>	
Le bilan d'activités	18
<i>La communication, la représentation et les partenaires</i>	
<i>Les partenaires</i>	
<i>Nouvelle République du Loir et Cher</i>	
<i>Les dossiers techniques</i>	
<i>Les réalisations</i>	
Le bilan financier	36
<i>Le compte administratif 2020</i>	

Le mot du Président



*L'année que nous venons de traverser a bien sûr été marquée par la **crise sanitaire** mondiale sans précédent qui a eu des impacts humains et économiques importants pour nous tous.*

L'Agence Technique Départementale de Loir-et-Cher s'est adaptée à la situation en maintenant dans des conditions particulières son activité auprès des communes, même à distance. Le choix a été fait notamment d'équiper les agents en ordinateurs portables à l'issue du 1^{er} confinement afin d'anticiper les nouvelles difficultés qui n'ont pas manqué d'arriver dès l'automne.

*Malgré le report du 2^e tour en juin, 2020 était aussi une **année électorale** pour tous nos adhérents. Face à la motivation des nouvelles équipes municipales, les adhésions et les commandes ne se sont pas faites attendre dès l'été, confirmant l'utilité et la confiance portée à cette structure pour faire émerger des projets. Cet engouement nous conduit de fait à renforcer l'équipe technique rapidement pour répondre aux besoins.*

*2020 a été aussi l'arrivée parmi nos adhérents des premières communes dans la **tranche 2 000/4 000 habitants**, preuve que notre choix d'augmenter le seuil d'éligibilité en 2019 était le bon. Par ailleurs, nous avons également pu expérimenter sur le terrain l'intérêt de la nouvelle prestation **d'assistance en phase chantier**, afin d'accompagner les communes jusqu'à la réception des travaux.*

Je souhaite donc aux équipes municipales un bon mandat tout en restant à leurs services au travers de l'ATD, en espérant une année 2021 plus sereine.

Le Président

Bernard PILLEFER

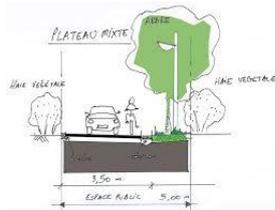
DOMAINES ET MISSIONS



Les Domaines

L'Agence Technique Départementale de Loir-et-Cher intervient sur les domaines d'activité suivants :

- **la voirie** : programme pluriannuel d'entretien, réparations, ouvrages d'art, assainissement de la chaussée,
- **la sécurité et l'aménagement** : diagnostic de sécurité localisé, réflexions sur les traverses de bourg, espaces publics.



Chaque adhérent a droit, par an, à une **prestation incluse dans la cotisation** parmi les quatre possibilités suivantes :

- un diagnostic de sécurité localisé,
- un pré-diagnostic de voirie,
- la production du dossier technique pour une demande de Dotation, de Solidarité Rurale (DSR),
- une visite d'évaluation sur 2 ouvrages d'art.

Gratuit

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'agence met également à disposition de ses adhérents, sur demande, des modèles à jour de documents types pour la rédaction :

- des permissions de voirie
- des arrêtés de circulation
- des arrêtés d'alignement



Les Missions

Par ailleurs, l'ATD41 propose toujours des **prestations payantes** de trois types :

- Les missions d'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** :



- dans la définition du besoin et l'élaboration du programme,
- dans la consultation d'une maîtrise d'œuvre privée études et/ou travaux,
- dans le conseil, l'accompagnement technique, l'expertise et la médiation.

- Les missions de **Maîtrise d'Œuvre** études de petits projets (**MOE**) :

- de voirie,
- d'aménagement d'espaces publics attenants,
- d'aménagement de sécurité,
- d'assainissement routier,
- d'ouvrage d'art.



- Les missions **d'Assistance technique à Maîtrise d'Oeuvre (AMOEO)** en phase travaux pour des petits travaux d'entretien de voirie.

- contrôle en phase chantier,
- assistance lors de la réception des travaux.



LA GOUVERNANCE



L'Assemblée Générale

Elle est constituée de l'ensemble des représentants désignés par les communes et EPCI adhérents (141 communes en fin d'année 2020), auxquels s'ajoutent 15 conseillers départementaux désignés par leurs pairs.

En 2020, ont eu lieu deux Assemblées générales ordinaires (respectivement **les 07 juillet et 17 décembre**) au cours desquelles diverses décisions ont été adoptées :

- **élection des membres du Conseil d'Administration de l'ATD41**
- obligations en termes de budget (budgets primitif et supplémentaire),
- information des membres sur des actes de gestion courante pris au cours de l'année par les services.

Au vue de la crise sanitaire que nous avons traversée pendant cette année, il n'y a pas eu de réunion technique lors de la 1^{ère} Assemblée générale. Le thème choisi par le Conseil d'administration a été exposé lors de la 2^{ème} Assemblée générale du 17 décembre.

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises... et l'ATD dans tout ça? "

Devoirs, obligations de chacun et les accompagnements possibles de l'ATD...



Le conseil d'administration



Il est constitué de **21 membres** issus respectivement du collège des Conseillers départementaux (7) et de celui des communes et EPCI (14), sous **la Présidence de M. Bernard PILLEFER**. Cependant, en l'absence depuis 2017 d'EPCI membre, le poste dédié spécifiquement à cette catégorie d'adhérents est donc toujours vacant.

Monsieur **Laurent ALLANIC a été élu vice-président** à l'occasion du Conseil d'administration du 06 octobre 2020.

La Présidence



Président
Bernard Pillefer



Vice-présidente
Catherine Lhéritier



Vice-président
Laurent Allanic

Collège des conseillers départementaux



Jean-Marie Janssens



Christina Brown



Isabelle Hermsdorff



Marie-Hélène Millet



Maryse Persillard

Collège des communes et EPCI jusqu'au 7 juillet 2020



Marc Beaujean



Philippe Bellanger



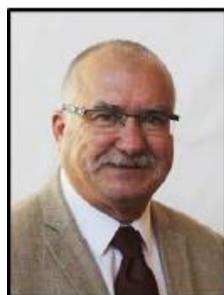
Alain Brunet



Didier Coudert



Dominique Dhuy



Jean Gasiglia



François Gautry



Janine Laridans



Philippe Mercier



Maryse Moresve



Daniel Roussineau



Pascale Ogereau



Poste

Vacant

EPCI

Toute l'équipe de l'ATD tient à remercier les anciens membres du Conseil d'administration pour leur engagement et leur contribution à l'évolution de la structure.



Collège des communes et EPCI depuis le 7 juillet 2020

Du fait des élections municipales de 2020, les représentants de ce collège ont été réélus le 07 juillet 2020 à l'occasion de l'Assemblée générale.

4 anciens représentants ont été maintenus dans leur fonction et **9 nouveaux représentants** ont rejoint le Conseil d'administration.



Laurent Allanic



Philippe Bellanger



Alain Brunet



Dominique Dhuy



Alain Duchalais



François d'Espinay-Saint-Luc



Benoît Genay



Philippe Guettard



Patrick Marteau



Philippe Mercier



Christophe Monier



Pierre Salon



Bernard Vicente



EPCI

Bienvenue

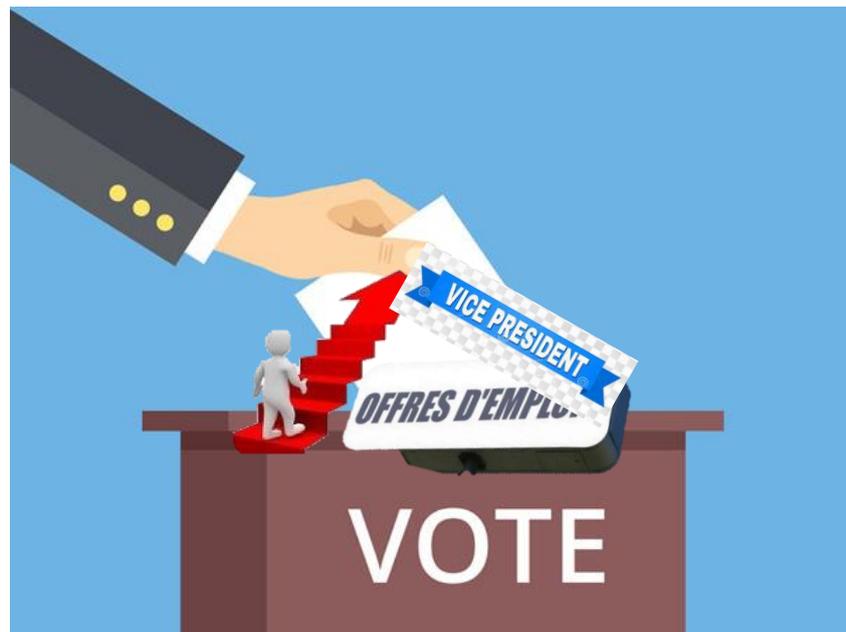
En 2020, ont eu lieu **deux Conseils d'Administration**, respectivement les :

- 18 février (anciens membres)
- 06 octobre (nouveaux membres)

au cours desquels diverses décisions ont été adoptées, notamment :

Celles nécessaires au fonctionnement de l'ATD41 :

- Élection du vice-président pour le collège des communes et EPCI du conseil d'administration de l'ATD41.
- Création d'un emploi
- Suppression et création d'un emploi suite à avancement de grade



- L'approbation du **rapport d'activité 2019**.



LES NOUVEAUTES DE L'AGENCE

Réunion d'information de la gestion du domaine public routier (GDPR) du 07 janvier 2020

Une réunion d'information sur la GDPR s'est déroulée le mardi 07 janvier dans la matinée à la salle Kleber Lousteau du Conseil Départemental.

Cette réunion a permis d'aborder la mise en place des différents modèles d'arrêtés actualisés (arrêtés de circulation, d'alignement et permissions de voirie) dans le cadre d'une extension des missions de l'ATD à la Gestion du Domaine Public Routier (GDPR).

Le but étant de sécuriser les collectivités en leur donnant les bons supports réglementaires sur lesquels les maires s'appuieraient pour rédiger leurs documents communaux.

Cette formation s'adressait aux élus adhérents mais également aux secrétaires de mairie.

Une invitation a été envoyée par le biais d'un formulaire à tous les adhérents. Cette réunion a connu un vif succès puisque 41 communes adhérentes représentées par 71 personnes ont répondu présentes.

Les participants ont apprécié cette réunion d'information déployée avec succès par la responsable technique de l'Agence, Juliette BOUTRY qui a su répondre à leurs attentes.





Nos adhérents bénéficient ainsi **gratuitement depuis début 2020**, sur demande, des conseils et des documents mis à jour régulièrement pour la gestion de leur domaine public communal sur :

- les arrêtés de circulation,
- les arrêtés d'alignement,
- les permissions de voirie.



ORGANISATION DE L'AGENCE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

L'Agence Technique Départementale a mis tout en œuvre pour continuer d'offrir ses services aux adhérents malgré les mesures de confinement prises par le gouvernement.

En amont, une partie des logiciels informatiques a été configurée pour permettre une prise en main à distance.

Le 17 mars, les bureaux de l'ATD ont été fermés et tous les agents ont été placés en télétravail à leur domicile.

Le maintien des missions a été assuré dans la mesure du possible via le télétravail. Les RDV sur site ont dû néanmoins être annulés.

Le 10 avril un mail a été envoyé aux adhérents et prestataires pour présenter l'organisation de l'Agence pendant cette période de confinement afin de les rassurer sur la continuité du service.

Des visioconférences avec l'ensemble de l'équipe ont permis de maintenir les échanges sur les différents dossiers mais également permettre de faire un point général.

Cher(e)s adhérent(e)s et partenaires,

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE 41

P Sachez que nous sommes à vos côtés en toutes circonstances et continuons à poursuivre notre activité professionnelle par le biais du télétravail.

R Malgré le climat actuel, nous sommes en mesure de répondre à vos attentes sur les points suivants :

E

N

E

- Elaboration d'études
- Dossiers de consultation des entreprises et de maîtres d'œuvre
- Conseils techniques
- Demande d'arrêtés dans le cadre de la gestion du domaine Public routier

Z Ce qui est suspendu pour l'instant jusqu'à nouvel ordre :

S

- Rendez-vous en mairie
- Rendez-vous sur le site
- Visite d'ouvrages d'art
- Envois de courrier papier

O

I En attente de décision :

- Assemblée Générale (initialement prévue en Juin)

N Sachez que nos équipes sont mobilisées pour honorer vos demandes dans les plus brefs délais.

D

E

Comment bénéficier de nos services :
 Soit en appelant le 02-54-58-41-51, votre appel sera transféré.
 Soit en envoyant votre demande par mail à contact@atd41.fr

V

O

U

S

I

P Cher(e)s adhérent(e)s et partenaires



R C'est avec plaisir que nous vous annonçons la réouverture de nos bureaux avec une reprise de travail en présentiel à 50% pour chaque agent, le reste étant toujours en télétravail pour l'instant.

E Cette organisation nous permet d'assurer une présence au bureau sur l'ensemble de la semaine afin d'être le plus efficace possible sur vos différentes demandes mais également de reprendre les visites sur le terrain, dans le respect des gestes barrière.

Z L'ensemble de l'équipe vous remercie pour la confiance témoignée pendant cette période de télétravail dû au confinement.

S
O
I
N
D
E



V Au bureau, l'équipe de l'ATD est de retour
O Même motivation et professionnalisme sur vos recours

U Avec le même plaisir et toujours avec le sourire
S Vos différentes sollicitations, elle va accueillir.

I Toute en respectant les consignes de sécurité d'un mètre pour vous protéger

Les demandes d'études et dossiers, elle va assurer

Même volonté malgré nos masques

Masqués OUI ... mais EFFICACES !



Le 12 mai, une reprise en deux modes de travail alternatif s'est organisée : une partie de l'effectif en télétravail quand l'autre partie occupait les bureaux de l'ATD.

Toutes les mesures sanitaires ont été prises dès le retour des équipes, achats de gel hydroalcoolique, de masques, de désinfectant, lingettes et aérosol.

Le 14 mai un mail d'information a été envoyé à nos adhérent pour les aviser des mesures de reprises de l'agence.

À partir du **2 juin**, l'équipe était à nouveau en présentiel à 100%.

Des ordinateurs portables équipés en logiciels adaptés ont été achetés et livrés en septembre dans un premier temps pour le pôle technique afin de pouvoir faire face plus sereinement à une nouvelle période de confinement. Le pôle administratif sera équipé dès le début d'année 2021 dans la continuité.

Depuis le 2^{ème} confinement annoncé au mois de **novembre**, une partie des missions continue de se faire en télétravail, les équipes pouvant alterner afin de réduire le nombre de personnes présentes en même temps dans les bureaux.

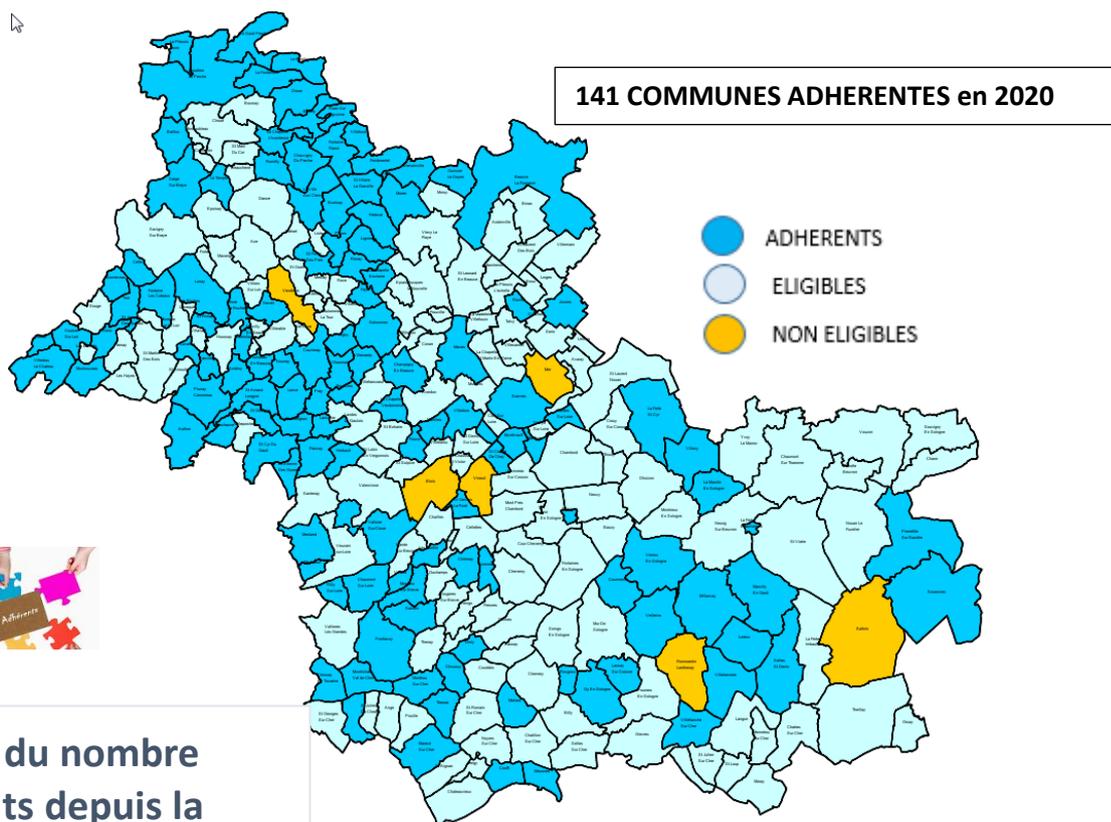
L'organisation des Assemblées Générales et Conseils d'administration en présentiel est également soumis aux règles sanitaires strictes. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des membres présents. La distanciation sociale est respectée et les locaux sont désinfectés à l'arrivée et au départ des différentes réunions.



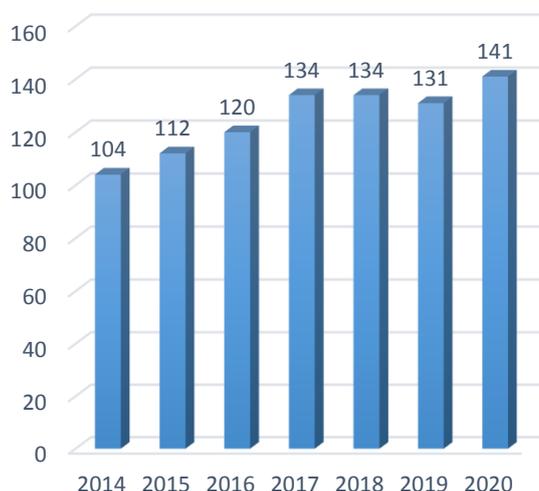
LES ADHERENTS

L'évolution des adhésions

Compte tenu des critères d'éligibilité figurant dans les statuts de la structure, **285 communes ou communes déléguées sur les 291** du département et la totalité des **12 EPCI** du département peuvent adhérer à l'ATD41.



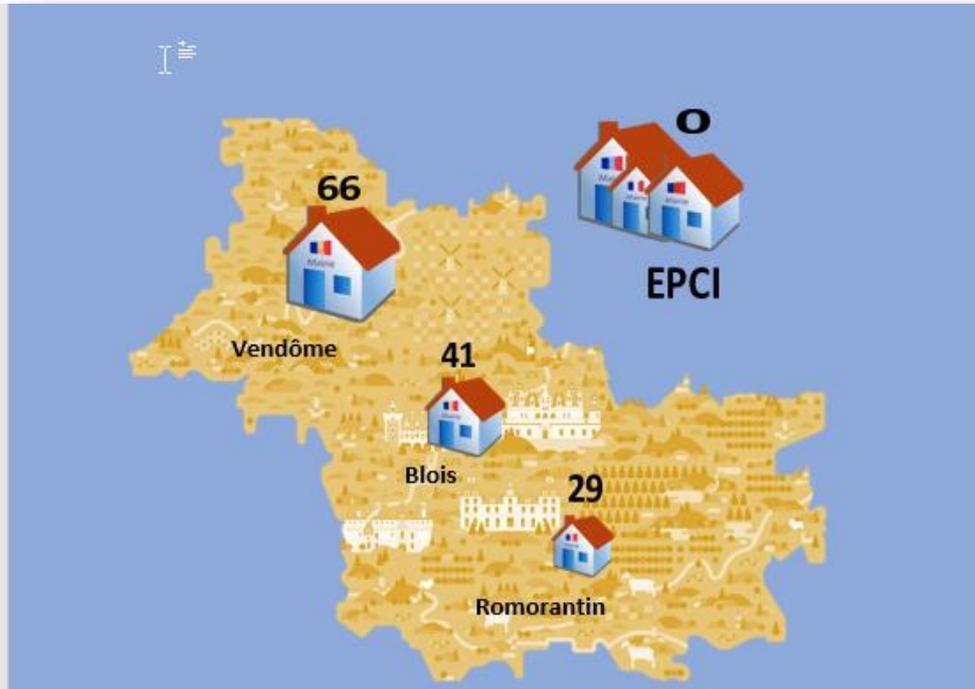
Evolution du nombre d'adhérents depuis la création de l'Agence



Le nombre de communes ou communes déléguées adhérentes est passé de 131 fin 2019 et 141 fin 2020 ; cela représente 49,5% des communes ou communes déléguées éligibles au dispositif sur le nouveau périmètre - voir carte ci-dessus) mais toujours **pas d'EPCI**.

Répartition par strate et arrondissement

Communes et communes déléguées de 0 à 2000 habitants



Communes et communes déléguées de 2000 à 5000 habitants



Nouvelles adhésions suite à l'augmentation du seuil d'éligibilité dans les statuts de l'ATD en 2019.

Les communes et communes nouvelles de plus de 2000 habitants peuvent adhérer.

5 communes nous ont rejoints en 2020

LE PERSONNEL ET L'ÉQUIPE

Mouvements de personnel

Suite à l'augmentation des demandes d'études, un renforcement de la structure devenant nécessaire, une campagne de recrutement a été lancée fin 2020 pour étoffer le pôle technique.

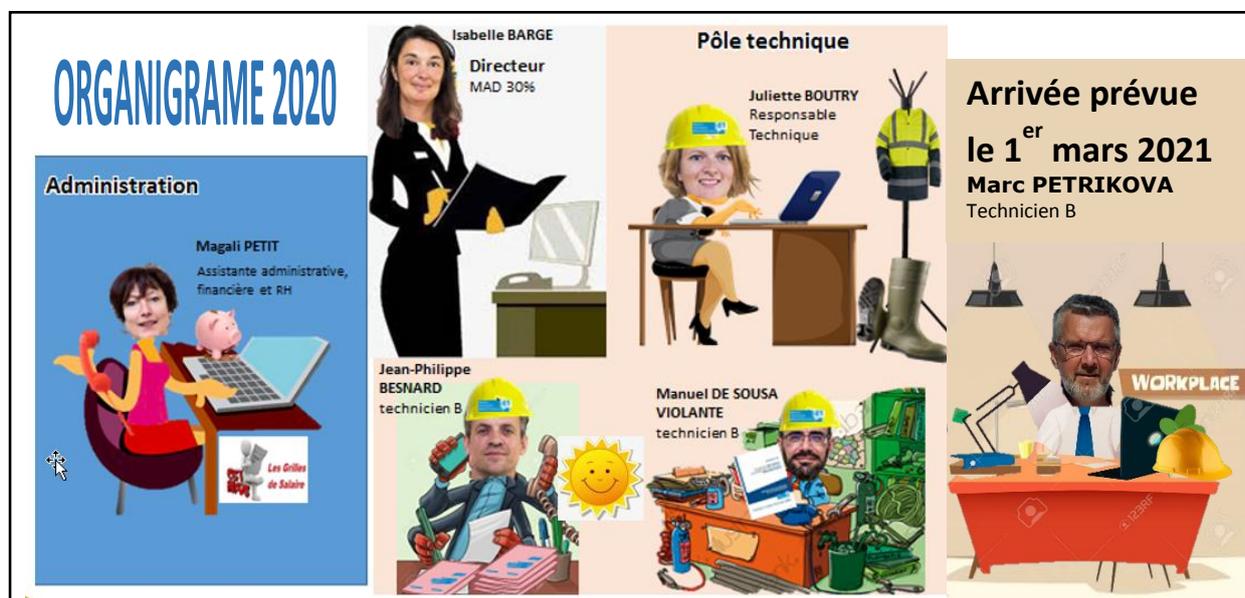


De gauche à droite : M. Jean-Philippe Besnard (technicien chargé d'études), Mme Magali Petit (assistante), Mme Isabelle Barge (Directrice), Mme Juliette Boutry (responsable du pôle technique), M. Manuel de Sousa Violante (technicien chargé d'études).

Marc PETRIKOVA viendra renforcer l'équipe de l'ATD début mars 2021 sous forme de mise à disposition depuis le Conseil départemental.

Magali PETIT a été titularisée après sa période de stagiairisation d'un an.

Seule la Directrice est mise à disposition du Département à hauteur de 0.3 ETP, les autres postes (4 ETP) étant propres à l'ATD.



Mise à disposition de moyens et de prestations de services

Le Conseil départemental, par convention financière, met à disposition des moyens matériels spécifiques (véhicules, réseaux informatique et téléphonique), des prestations de services (affranchissement, reprographie) ainsi qu'une assistance de la part des services supports du Département (services informatiques, financiers, RH, communication, contrôle de gestion).

En contrepartie, l'agence prend en charge financièrement l'ensemble des dépenses engendrées par cette mise à disposition.

Formation du personnel

En raison des différentes périodes de confinement et du protocole sanitaire, la plupart des formations du CNFPT a été annulée, de ce fait le personnel Technique n'a pas pu bénéficier de formation pour cette année un peu particulière.

La chargée administrative et financière a bénéficié de deux matinées de formations pour le logiciel de finance, déployées par le Conseil Départemental et 5 jours de stage d'intégration organisés par la CNFPT (mi-décembre).



BILAN ET ACTIVITE



La communication, la représentation et les partenaires

Une présentation de l'agence a été faite par la Directrice et le Président de l'ATD41 à la commune de **DHUIZON**, le 27 octobre 2020. Celle-ci a émis un vif intérêt puisque l'adhésion a été confirmée par l'envoi de la délibération à la suite.



La Directrice et la responsable technique de l'ATD41 ont participé à la **réunion annuelle des ATD** qui s'est déroulée à **Périgueux** les 16 et 17 septembre 2020 où plusieurs thèmes ont été abordés notamment l'ANCT, les aménagements territoriaux, l'assainissement et les eaux pluviales. L'annuaire recensant l'ensemble des agences techniques de France a été édité et distribué à cette occasion.



Partenariats

Dans le cadre de son activité, l'ATD41 a dû, à plusieurs reprises, en raison de la nature des dossiers traités, nouer des partenariats avec 2 entités agissant également pour le compte des communes à divers titres (architecture, paysage, électricité ...).

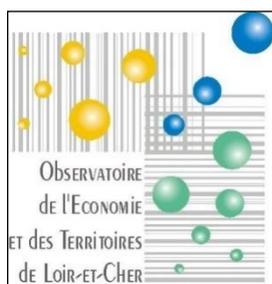
Il s'agit :



- du **CAUE** (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement), intervenant en requalification des espaces publics, souvent dans le cadre d'opérations "Cœur de Village", ou de problématiques liées à l'urbanisme.



- du **SIDELC** (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir et Cher). Les désordres créés par l'enfouissement des réseaux ou la réalisation d'éclairage public sont l'élément déclencheur pour une réfection de la voirie et de trottoirs, et l'occasion pour réaliser des aménagements de sécurité.



Par ailleurs, l'ATD41 a conventionné dès 2016 avec l'**Observatoire de l'Économie et des Territoires**, ce qui permet un accès privilégié au WebSIG, outil supplémentaire dans le cadre de l'établissement des dossiers de l'ATD.



Enfin, tous les dossiers concernant des aménagements sur routes départementales sont concertés avec les services de la Direction des Routes du Conseil départemental, en tant que gestionnaire, permettant ainsi avec certitude la **délivrance des permissions de voirie** nécessaires à la réalisation ultérieure des travaux.

on parle de
nous



la Nouvelle
République.fr

JE M'ABO

LOIR-ET-CHER > Commune > Muides-sur-Loire > Renforcer la sécurité routière

Renforcer la sécurité routière

Publié le 27/01/2021 à 06:25 | Mis à jour le 27/01/2021 à 06:25



MUIDES-SUR-LOIRE



Des travaux pour améliorer la sécurité routière sont en cours.

© Photo NR

La commune de Muides est traversée par des axes routiers importants engendrant des vitesses excessives. Une étude réalisée par l'agence technique départementale prône d'installer des ralentissements aux entrées est et ouest et pointe la probabilité d'un giratoire au Bout d'en haut. Déjà, une écluse a été disposée en décembre sur l'avenue du Pont et d'autres seront installées en février route de Sologne pour une durée test de six mois.

Dans ce cadre de sécurisation, l'équipe municipale planche sur un plan de déplacement doux : « Nous présenterons prochainement des itinéraires vélos et piétons permettant des traversées du village en toute sécurité », explique le maire Christian Justine.

on parle de
nous



la Nouvelle
République.fr

LOIR-ET-CHER > Commune > Fontaine-Raoul > Les travaux sécurisent les piétons

Les travaux sécurisent les piétons

Publié le 26/01/2021 à 06:25 | Mis à jour le 26/01/2021 à 06:25



FONTAINE-RAOUL



Une fin de chantier de voirie sous le soleil.

© Photo NR

La fin de l'année aura été marquée par un important chantier de voirie qui avait plusieurs objectifs en plus de la création d'une voie douce piétonnière. Ces travaux, confiés à l'entreprise Colin, ont permis de sécuriser l'accès à l'arrêt du car scolaire mais aussi de faciliter le stationnement pour se rendre chez l'assistante maternelle et de créer un chemin de randonnée faisant une boucle entre les loges, le vieux puits et les vallées. Cet aménagement aux confins des départementales 19 et 24 était attendu par les riverains qui ont exprimé leur satisfaction en termes d'aménagement paysager, de sécurisation et de facilité d'accès et ont souligné.

« Une réalisation à l'écoute des habitants et un contact direct avec l'entreprise permettant de se sentir impliqué dans la conception de ces travaux, notamment grâce aux réunions hebdomadaires de chantier sur le terrain. »



on parle de nous



la Nouvelle
République.fr

le 26/01/2021 à 06:25 | Mis à jour le 26/01/2021 à 06:25



VILLENY



Hubert Chevallier, maire de Villeny.

NR

Hubert Chevallier, maire de Villeny, aurait aimé exprimer de vive voix ses vœux et projets aux Niovilliens.

« Dans ce contexte actuel encore délicat, je souhaite le meilleur à chaque Niovillien et Niovillienne. » Puis il a évoqué les projets pour 2021 et 2022.

Voirie et sécurité. Une étude doit démarrer mi-mars. « Elle servira de cadre pour nos investissements futurs. Des préconisations précises nous seront faites quant à des aménagements de voirie en y intégrant une vision environnementale et végétale. » Une partie des travaux est envisagée dès 2021.

on parle de
nous



la Nouvelle
République.fr

LOIR-ET-CHER > Commune > Fréteval > Travaux de voirie : jusqu'à mi-octobre

Travaux de voirie : jusqu'à mi-octobre

Publié le 01/10/2020 à 06:26 | Mis à jour le 01/10/2020 à 06:26



FRÉTEVAL



Le caniveau central est en cours d'installation.

Photo NR

Un important chantier est en cours depuis le 22 septembre sur les hauteurs de Fréteval à savoir chemin de la Fosse et route des Closeaux. La première partie des travaux concerne le chemin de La Fosse où la collecte des eaux pluviales posait quelques difficultés. « Nous avons choisi, compte tenu de la configuration du site, d'implanter un caniveau au centre de la chaussée. Un profil inverse à l'habitude qui voit les routes bombées pour permettre l'évacuation de l'eau sur les côtés. Ici, l'eau est collectée au centre et rejoint les réseaux au bout du chemin, explique Bernard Pillefer, maire, lors de la visite du chantier mercredi. Pendant la période des travaux, hors le week-end, la voie est inaccessible aux véhicules, y compris pour les habitants. L'un d'eux, Serge Girard, a mis gracieusement à disposition un terrain pour permettre le stationnement des résidents. »

Ce chantier, qui se terminera mi-octobre, confié à l'entreprise Pigeon, représente un investissement de 35.739 € auxquels il faut ajouter 3.240 € pour la maîtrise d'ouvrage et le suivi des travaux par l'Agence technique départementale.

Route des Closeaux, les travaux seront conduits la semaine prochaine avec une circulation perturbée voire interdite lors des opérations de rabotage et de réalisation du tapis. L'ensemble prévoit la réfection de la bande de roulement en béton bitumineux avec un redimensionnement des accès au réseau d'eau potable, la création de tampons d'assainissement, des chambres de tirage de télécommunications, le reprofilage des accotements en calcaire, le curage des fossés et la réalisation de la signalisation horizontale depuis le passage à niveau jusqu'au carrefour avec le chemin de la Fosse. Cette seconde partie du chantier, sous la responsabilité de la même entreprise, coûte 63.042 € et 1.600 € pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

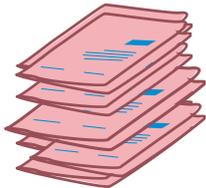
Pour l'ensemble de ce programme, la commune percevra 26.000 € au titre de la dotation de solidarité rurale, le solde étant financé sur ses fonds propres.

Les dossiers techniques

En 2020, **70 études, dont 64 nouveaux dossiers** ont concerné :



Aménagements de sécurité
37



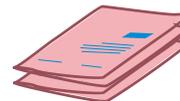
Travaux de voirie
22



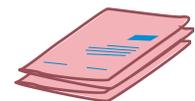
Ouvrages d'art
7



Espaces Publics
2



Marché topographique
2



Ils ont engendré :

- 48 prestations incluses dans la cotisation :



Pré-diagnostic de voirie – 15

- Choussy
- Chouzy-sur-Cisse (Valloire-sur-Cisse)
- La Fontenelle
- Fréteval
- Mehers
- Millancay
- Les Montils
- Oisly
- Pontlevoy
- Rilly-sur Loire
- Saint-Firmin-des-Prés
- Saint-Jean-Froidmentel
- Sambin
- Seillac (Valloire-sur-Cisse)
- Veilleins

Diagnostic de sécurité localisé – 27

- Bonneveau
- Busloup
- Chaumont-sur-Loire
- Chissay-en-Touraine
- Couffy
- Courmemin
- Faverolles-sur-Cher
- Fontaine-Raoul
- Fréteval
- Gombergan
- Herbault
- Lassay-sur-Croisne
- Loreux
- Lunay
- Marolles
- Monthou-sur-Bière
- Montrichard (Montrichard Val de Cher)
- Naveil
- Ouzouer-le-Marché (Beauce La Romaine)
- Pezou
- Romilly
- Sargé-sur-Braye
- Selommes
- Souesmes
- Sèvres
- Villeny
- Villerbon

Visite d'évaluation sur des ouvrages d'art - 6

- Crucheray
- Meusnes
- Renay
- Ruan-sur-Eggonne
- Saint-Gourgon
- Veuves

22 prestations payantes :

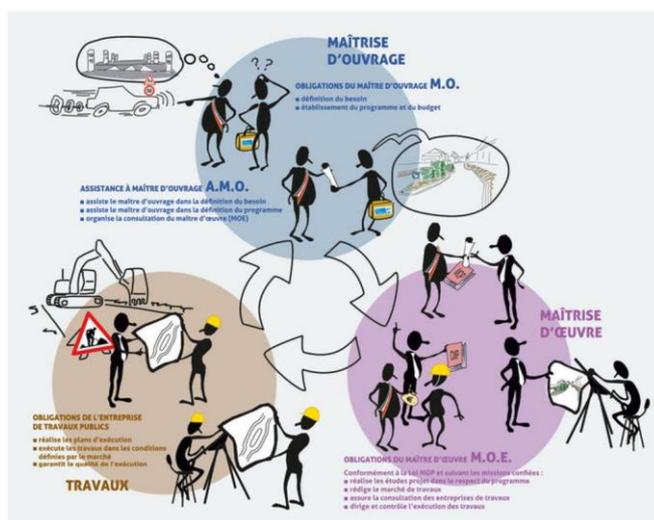


Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) – 9

- Baillou
- Choussy
- Couture-sur-Loire (Beauce la Romaine)
- Fontaine Raoul
- Francay
- Gy-en-Sologne
- Monteaux
- Muides Sur Loire
- Pontlevoy

Prestations de Maitrise d'Œuvre (MOE) – 7

- Bouffry
- Millancay
- La Chapelle-Vicomtesse
- La Fontenelle
- Fréteval (2)
- Ruan-sur-Eggonne



Prestation
récente

Nouveautés

Assistance à Maitrise d’Ouvrage en phase chantier (AMOe) -4

- La Fontenelle
- Fréteval
- La Chapelle-Vicomtesse
- Ruan-Sur-Eggonne

Concernant cette nouvelle prestation **AMOe** , celle-ci a été mise en place fin 2019 mais les 1^{ères} demandes de prestations ont eu lieu en 2020.

Pour rappel c’est une mission d’assistance technique en phase travaux uniquement pour des petits travaux d’entretien de voirie, proposant:

- une réunion de préparation du chantier (1/2 journée)
- une réunion de chantier pendant la période de travaux (1/2 journée)
- une réunion de réception (1/2 journée)
- la préparation et les comptes rendus de ces différentes réunions

Cette mission est proposée sous forme de forfait à 1 500€ pour couvrir essentiellement les 3 déplacements.

Compléments possibles via le prix de vacation à la demi-journée

Quelques exemples photographiques

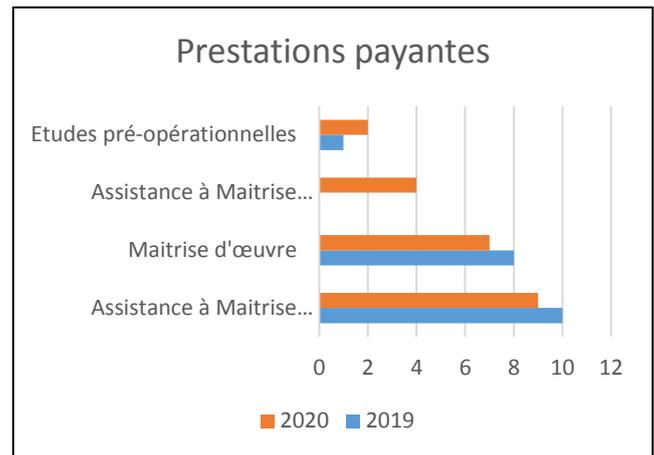
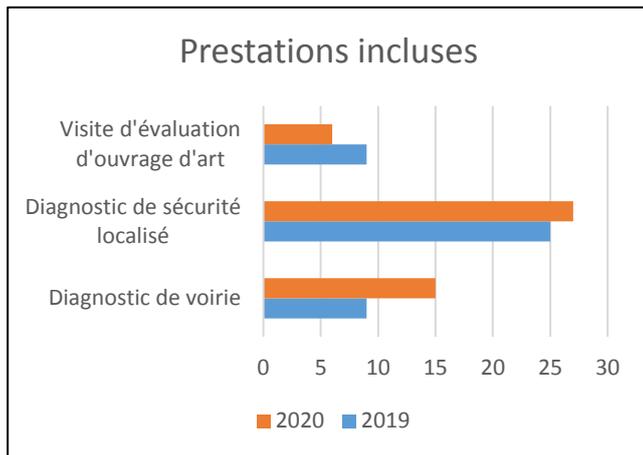


Études pré-opérationnelles – 2

- Roches
- Pezou



Par rapport à 2019, il y a eu une augmentation de 8 études pour 2020.



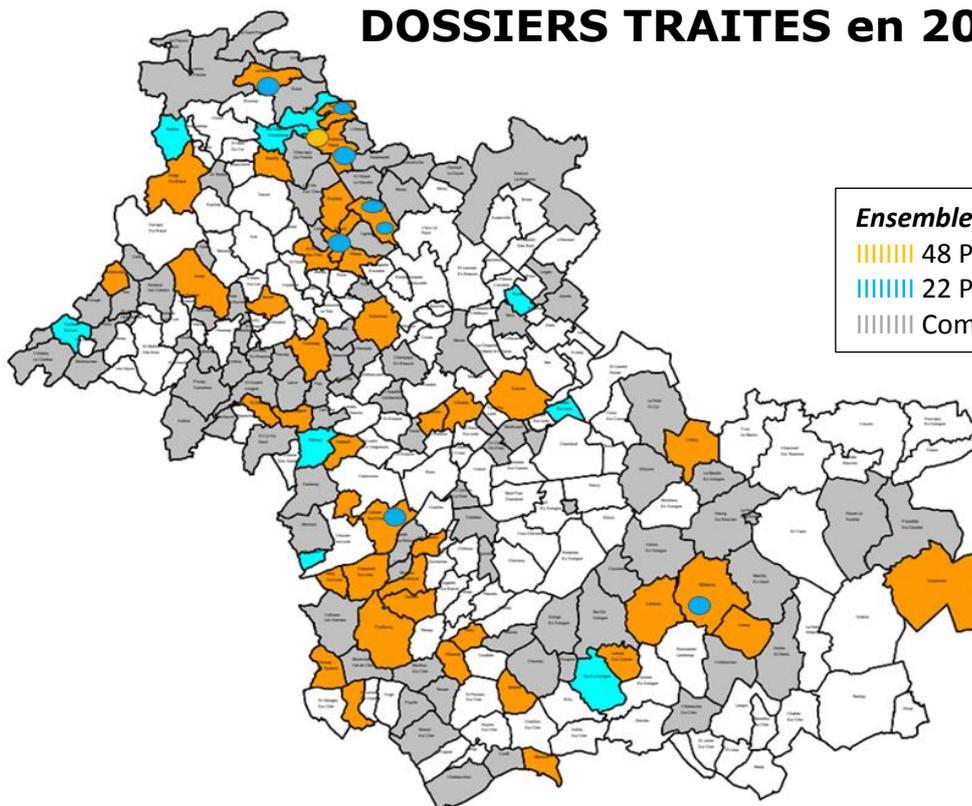
Prestation récente

Concernant la Gestion du Domaine Public Routier



13 communes ont fait appel à l'agence ce qui a engendré **27 dossiers traités.**

DOSSIERS TRAITES en 2020



Ensemble des communes adhérentes

- 48 Prestations incluses
- 22 Prestations payantes
- Communes adhérentes



Quelques photos d'exemples de projets réalisés en 2020 sur la base d'études de l'ATD...

Verdes (BEAUCE LA ROMAINE)

Requalification rue du Petit Marché et place de l'Église

-Visite en juillet 2018

-Définition du programme de travaux en septembre 2018

-Constitution du dossier de consultation (MOE) en mars 2019

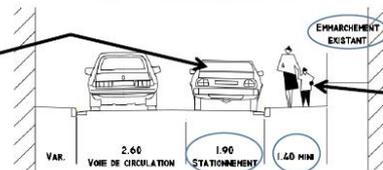
-Réalisation des travaux en 2020

Commune de BEAUCE LA ROMAINE
(commune déléguée de Verdes)
Aménagement de la rue du Petit Marché
Janvier 2019

Réduction de la largeur du carrefour par la reprise de la géométrie permettant de retrouver un débouché de rue à la perpendiculaire. La réduction de la largeur de la chaussée va permettre de marquer le caractère à sens unique de la voie mais également de sécuriser les traversées piétonnes. De plus cela permet de retrouver quelques places de stationnement en perpendiculaire.



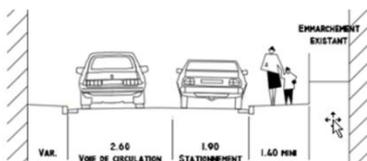
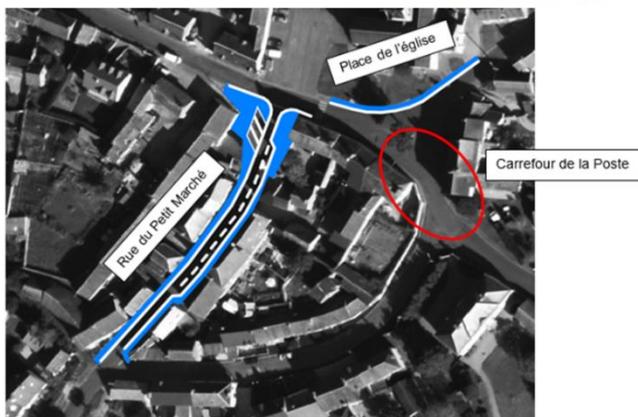
Création de places de stationnements le long du trottoir (conservation des accès privés)



Coupe profil type avec trottoir accessible, stationnement et conservation des emmarchements existants

Création d'un trottoir d'une largeur minimum d'1m40 (en plus des emmarchements existants conservés)

AGENCE
TECHNIQUE
DÉPARTEMENTALE
41
Dossier 2019-002





AVANT



APRES



AVANT



APRES





FONTAINE RAOUL

Sécurisation des cheminements piétons RD24/RD19

-Visite en septembre 2018

-Définition du programme des besoins en avril 2019

-Consultation MOe en novembre 2019

-Réalisation des travaux en 2020

RD 24 : Cheminement piétonnier en grave sur accotement au départ du carrefour de la route du Vieux Puits jusqu'au n°14 de la rue des Roches (280 m)



Profil en travers du chemin piétonnier sur la RD 24





AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT

Google



APRES

FONTAINE-RAOUL

Une fin d'année en beauté



Les travaux de sécurisation de création d'une voie douce piétonne se sont terminés le 15 décembre 2020. Ces travaux ont permis de sécuriser l'accès à l'arrêt de car scolaire, de sécuriser l'arrêt chez l'assistante maternelle et de créer un chemin de randonnée faisant une boucle entre les loges, le vieux puits et les vallées.

La mairie de Fontaine-Raoul, le maître d'ouvrage EMC BTP représenté, par M. Ariel de l'entreprise Colin TP et Colin Espaces verts, représentée par M. Jules Colin, ont tout mis en œuvre pour réaliser les travaux entre le 15 octobre et 15 décembre. Cette réalisation apporte une grande satisfaction aux habitants pouvant emprunter ce chemin en toute sécurité et embellit l'axe des Départementales 19 et 24.

Interviews de riverains habitant la zone des départementales concernées par ces travaux :
Pascale : « Très bonne idée car c'était très dangereux, lorsque je circulais j'étais effrayé de voir les enfants marchant sur la route. Les travaux se marient avec le paysage. J'ai beaucoup de plaisir à emprunter le chemin de randonnée ».

Catherine : « C'est un bel ouvrage visuel, paysager de confort et de rencontre. Une réalisation à l'écoute des habitants et un contact direct avec l'entreprise COLIN permettant de se sentir impliqué dans la conception de ces travaux, notamment grâce aux réunions hebdomadaires de chantier sur le terrain ».

Carine (Assistante maternelle) : « Ça nous change la vie ! Moi qui me promène tous les jours avec les enfants, j'ai un sentiment de sécurité, plus en train de regarder sans cesse s'il y a des voitures, c'est très rassurant et très pratique d'accès avec la poussette, c'est génial ! C'est plus pratique pour déposer les enfants à l'arrêt de bus, on peut les accompagner en y allant à pied chose que l'on n'aurait jamais fait avant. C'est un beau projet qui a vu le jour ».



LE BILAN FINANCIER

L'exécution du budget de l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

Investissement :

Dépenses 2020	0.00 €
Recettes 2020	+ 0.00 €
Résultats de l'exercice 2020	+ 0.00 €
Report du résultat antérieur 2019	+ 12 656.58€
TOTAL	+ 12 656.58€

Fonctionnement :

Dépenses 2020	- 234 602.10 €
Recettes 2020	+283 020.87€
Résultats de l'exercice 2020	+ 48 418.77€
<i>Report du résultat antérieur 2019</i>	+ 74 291.40 €
TOTAL	+ 122 710.17 €

Le détail par chapitres budgétaires est présenté ci-après.

Investissement :

Dépenses : **0.00 €**

Recettes : **0.00 €**

Les dépenses pour l'achat des ordinateurs portables du pôle technique n'ont pu être facturés sur l'année 2020 par le Conseil départemental, qui s'est chargé d'une commande groupée ; les frais afférents seront donc provisionnés et imputés au final sur l'année 2021.

Fonctionnement :

Dépenses : **234 602.10 €**

Le premier constat est que le volume global des dépenses de fonctionnement a légèrement diminué par rapport à 2019 (245 393.69 € en 2019). En revanche, la répartition en pourcentage entre les différents chapitres n'évolue quasiment pas.

Les dépenses de personnel sont passées de 196 269.33 € en 2019 à 196 510.63€ en 2020, elles sont donc pratiquement identiques sur les deux années.

Les charges de fonctionnement sont passées de 49 935.53 € en 2019 à 38 090.45 € en 2020. Les charges en termes de location, nettoyage des locaux, usage de véhicule pour déplacements ont été réduites suite à la première période de confinement que nous avons traversée de mars à mai 2020. Par ailleurs, **une dépense de 300€ a été consacrée pour l'achat de masques, gel et désinfectants.**

16%

chap. 11

charges de fonctionnement



84%

chap. 12

charges de personnel



Recettes : **283 020.87 €**

12%

chap. 70

prestations payantes



55%

chap. 75

cotisation CD41



32 %

chap. 75

cotisation communes



< 1 %

chap. 75 Charges
diverses de gestion
courante



La part de la cotisation du Conseil départemental est toujours prépondérante dans les recettes de fonctionnement et représente plus de la moitié des recettes.

Le montant total des cotisations est plus élevé par rapport à l'année précédente, 74 589.51€ € pour 2019 et 91 193.00€ pour 2020. Ceci est dû à l'augmentation de nombre d'adhérents mais aussi à des communes de plus de 2000 habitants qui ont pu adhérer à l'agence cette année grâce à l'augmentation du seuil d'éligibilité votée en juin 2019.

Une augmentation devrait encore se faire ressentir sur 2021

La facturation des prestations payantes est passée de 27 218 € en 2019 à 33 980 € en 2020.

Le chapitre des charges de gestion courante correspond à l'équilibre budgétaire des Tickets Restaurant et les arrondis des prélèvements à la source.

Résultat d'exercice :

Les résultats de l'exercice 2020 affichent un excédent de 48 418.77 € en fonctionnement qui permettra de couvrir les charges de personnel et d'équipement suite à l'arrivée de Marc PETRIKOVA, nouveau technicien de l'ATD.

Indépendamment de cela, les recettes permettent actuellement de compenser les charges, et donc de générer un autofinancement.



URSSAF :

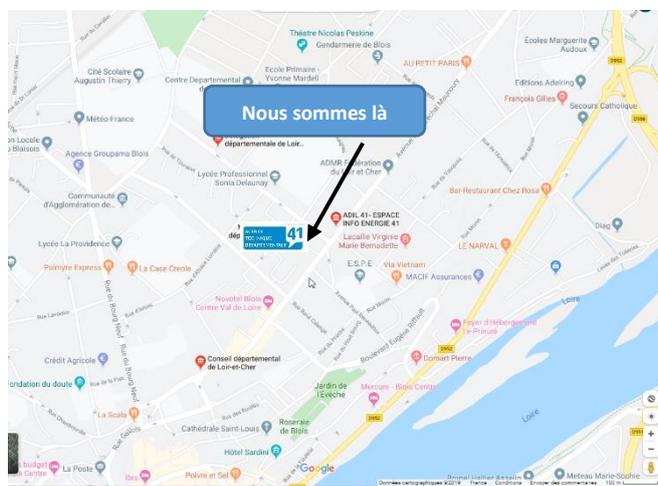
Le 08 octobre 2020, l'Agence Technique Départementale a fait l'objet d'un contrôle URSSAF. L'agent de recouvrement n'a constaté aucune erreur dans la gestion.



La localisation

Les bureaux de l'ATD41 sont situés au sein des locaux
de la Cité Administrative de BLOIS
34 avenue Maunoury - Porte B - 2^{ème} étage.

02 54 58 41 51
contact@atd41.fr



Les horaires d'ouverture de l'ATD :

du lundi au jeudi :

Matin : de 9H00 à 12H00

Après-midi : de 14H00 à 17H00

le vendredi :

Matin : de 9H00 à 12H00

Après-midi : de 14H00 à 16H30.